

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26/11/2017

PROCES-VERBAL

Lieu : Foyer Rural d'AUFFARGIS

Présents :

- ✓ **Membres actifs ou adhérents âgés de 16 ans ou plus :**
Sandie ALOISI-ROUX, Jacques BILLARD, Anne-Marie BURKHARDT, Pierre CANU, Martine CORBIN, Michel ESPINAT, Éric FRANCOIS, Pierre-Jérôme GLENARD, Baptiste JULIEN, Marlène JULIEN, Ludivine LE QUINTREC, Michel LEMUET, Françoise MANENT, André MESSAGER, Jérôme MICHAUD, Claire PARPAIS, Isabelle TARLOWSKI, Nathalie VERGRIETE.
Il est précisé qu'étaient représentés : Rémi DINKOV par Odile DINKOV, Chloé GUITTONNY FERNANDEZ par Miriam VILLEGA FERNANDEZ
- ✓ **Membres actifs ou adhérents âgés de moins de 16 ans (représentés par leurs parents ou représentants légaux pour les votes) :**
Fanny CANU (représentée par Pierre CANU), Mathis GUITTONNY FERNANDEZ (représenté par Miriam VILLEGA FERNANDEZ), Livia LE QUINTREC (représentée par Ludivine LE QUINTREC), Solenn MESSAGER (représentée par André MESSAGER), Edgar MICHAUD (représenté par Jérôme MICHAUD), Ferdinand et Sidonie ROUX (représentés par Sandie ALOISI-ROUX), Clément TARLOWSKI (représenté par Alain TARLOWSKI), Emma VINCENT (représentée par Marie VINCENT)
- ✓ **Invités, représentants des Municipalités et Communauté d'Agglomération :**
Janny DEMICHELIS – Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART) déléguée « Conservatoire et Actions culturelles du territoire », Maire d'Orphin
Daniel BONTE – Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART) délégué « mobilité » - Maire d'Auffargis
Marie VINCENT – Maire adjoint d'Auffargis aux affaires scolaires, jeunesse et sports
Agnès CIRY – Maire adjoint des Essarts-le-Roi en charge de l'animation culturelle et communication
Véronique NITSCH - Maire adjoint du Perray à la culture et communication
- ✓ **Invités, salariés de l'école :**
Fabien GUILLAUT Directeur
Isabelle TARLOWSKI Secrétaire

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI
Tél. : 06.95.35.13.05 Mail : aidema@aidema.net

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS
<http://www.aidema.net>



Pouvoirs de :

Maëlys BESNIER, Claude BOULET, Jean Claude BURKHARDT, Lily-Rose DA SILVA, Alexandre DUTECH, Florence - Lottie - Sarah et Sophia FRIEDERICI, Françoise KIRSCHWING, Annick KOCABA François LAUNAY, Robert MALPUECH, Julie MICHAUD, Noël PASSELANDE, Micheline PELUCHON, Michaëla et Nathalie POTIER, Paul VINCENT

Ouverture de la séance à 9 h 45 par le Président Éric FRANCOIS qui remercie de leur présence les adhérents, les représentant(e)s des municipalités, de la Communauté d'agglomération et de la Société Musicale du Perray.

Décompte des présents et représentés :

- ✓ **Membres actifs ou adhérents présents : 27** (18 plus de 16 ans, 9 moins de 16 ans représentés par leurs parents ou représentants légaux)
- ✓ **Membres actifs ou adhérents représentés avec pouvoirs** (5 maximum par membre actif ou adhérent présent) : **19**

SOIT UN TOTAL DE 46

Quorum de 10 % des membres actifs ou adhérents (218 à ce jour) soit 22 atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Fabien GUILLAUT, Directeur, en charge de la pédagogie, la scolarité et des spectacles, présente **le rapport d'activité de l'année 2016-2017** :

- ✓ **Les spectacles, les concerts d'élèves**
- ✓ **L'activité des sections** : « Orchestre sans nom »
- ✓ **Les scolaires**
- ✓ **Les autres projets et réalisations** : théâtre « les Têtes de Litote », Contes musicaux
- ✓ **Les partenariats** : RVE, ALCA, Bibliothèques et Communes
- ✓ **L'équipe pédagogique** : ses évolutions - Guitare classique (nouveau professeur)
Harpe (classe réouverte)
19 professeurs Recherche de polyvalence (simplification recrutement, mobilité)

La baisse des inscriptions (niveau de tarifs élevés...) et la suppression des aides départementales impactent le fonctionnement de l'école : moins de musiciens débutants, des ensembles qui peinent à recruter, nécessité de suppression du Festival de printemps aux Essarts (deux dates prévues au lieu d'une semaine)

Un Festnoz à nouveau programmé – 40 ans de l'Ecole en préparation

Activité Théâtre en développement qui complète l'offre en musique Théâtres enfants, adolescents et deux troupes Adultes (passerelle possible pour les grand ados).

Isabelle TARLOWSKI, Secrétaire, a vu ses tâches renforcées à la rentrée pour seconder le Directeur sur le volet administratif et organisation.

Patrick POTIER, présente **le rapport financier** (joint en annexe) :

- ✓ Comptabilité générale
Dépenses 184 532 € (-4%) Recettes 176 294 € (-12%),
Résultat - 8 238 € (Saison de concert non équilibrée en raison de la suppression des aides départementales)
Résultat à rapprocher des besoins en réserve de sécurité minimales 14 622 € (Un mois de salaires et charges, 3 mois d'indemnisation pour maladie d'un professeur et remplacement).
Réserve actuelle au bilan : 48 523 €
- ✓ Comptabilité spécifique « Ecole de Musique et Théâtre » (Hors spectacles)
95,5% des dépenses liées aux activités Musique et Théâtre
Financement des activités : 73% par les adhérents et à 27% par les subventions des Communes (Essarts le roi, Auffargis, Le Perray en Yvelines).
- ✓ Comparaison Prévisionnel Réalisé : dans le cadre d'un suivi budgétaire rigoureux et responsable, une différence de +3,8% par rapport au budget.
Suppression aides départementales, un remboursement d'Uniformation moindre que prévu (2 580€), une subvention exceptionnelle (2 000 € Réserve parlementaire JF Poisson)
- ✓ Chiffres clés de l'exercice :
 - Coûts plus bas que ceux des Conservatoires de Rambouillet et St Arnoult à offre équivalente du fait du portage associatif
 - Tarifs aux adhérents plus élevés : Les adhérents de l'AIDEMA paient plus de 55% plus cher à l'AIDEMA que les Rambolitains au conservatoire de Rambouillet et même 5% plus cher que les extérieurs à Rambouillet !

Les mesures prises de réajustement des tarifs n'ont pas eu les effets prévus.

Un nombre toujours plus grand de personnes se retrouvent exclus de l'accès à l'enseignement et la pratique de la Musique (172 musiciens à ce jour pour 263 lors de l'AG de 2012 : -35%)

Un constat alarmant :

Des structures associatives qui disparaissent sur les Yvelines suite à la disparition des aides départementales

Des nouveaux modèles à construire mais un accompagnement des institutions inadapté aux Associations et aux bénévoles qui les font vivre (Coût du bénévolat AIDEMA : 50 k€/an)

Après échanges, le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Éric FRANCOIS présente **le rapport moral** (joint en annexe) :

- ✓ Nombre d'adhérents Théâtre (46 – stable) et Musique (172 – en baisse significative en dépit d'une baisse des tarifs des deux 1eres années pour favoriser l'accueil de débutants)
- ✓ Conventions renouvelées avec les Communes des Essarts le roi, Auffargis et Le Perray en Yvelines pour trois ans (qui expireront le 31 août 2020) mais gel des subventions
Bâtir un modèle à l'échelle de l'agglomération Rambouillet Territoires en respectant les besoins de proximité reste d'actualité
- ✓ Convention avec la Société Musicale du Perray en Yvelines (SMPY), en recherche de « vents » et « percussions » - Tarifs réduits négociés pour les élèves
- ✓ Agrément Jeunesse et Education Populaire renouvelé chaque année
- ✓ Vie associative (24% des familles impliquées dans la vie de l'association, un besoin croissant de bénévoles pour faire perdurer le modèle associatif). La valorisation du bénévolat a été réalisée, elle représente environ 50.000 €.

Les débats et interrogations portent sur les points suivants :

- ✓ Les conséquences de l'évolution des tarifs et la mise en péril à 2 ou 3 ans d'un projet associatif pertinent par son offre de proximité de qualité et son modèle économique
- ✓ Les difficultés rencontrées pour engager un dialogue pertinent et ambitieux avec Rambouillet Territoires.
Les négociations sont au point mort en dépit d'une rencontre avec son Président le 10 mars 2016 en présence des Maires d'Auffargis, des Essarts le roi et le Perray en Yvelines et des différentes propositions faites par l'AIDEMA.

Janny DEMICHELIS, représentant l'Agglomération et son Président rappelle la position ferme de l'institution de ne pas subventionner les Associations pourtant saluées pour leur savoir-faire en termes de lien social et d'utilité au territoire.

- ✓ Daniel BONTE, Maire d'Auffargis et les Elus des Essarts le roi et du Perray en Yvelines présents confirment leur attachement à l'AIDEMA et saluent la qualité de sa gestion et son dynamisme.
Les difficultés économiques des Communes sont avérées et celles-ci n'ont pas pu s'engager au-delà du maintien du niveau des subventions actuelles. Il est précisé que les Communes mettent également les locaux et salles de concerts à disposition de l'AIDEMA en se privant parfois de recettes potentielles.
- ✓ Un nouveau modèle est à construire avec Rambouillet territoires, dont le rôle est central, pour ne pas exclure les habitants - leurs enfants notamment - du sud de l'Agglomération de l'accès à l'enseignement de la Musique en proximité
L'AIDEMA, à défaut de locaux et d'encadrement, ne peut obtenir l'agrément « conservatoire » mais un partenariat sur objectifs reste possible avec les deux Conservatoires comme déjà proposé en 2016 à l'appui d'un dossier technique et juridique argumenté établi par l'AIDEMA.
Malheureusement aujourd'hui, malgré de nombreuses sollicitations, le Directeur du Conservatoire n'a pas donné suite aux demandes de rapprochement entre les deux structures, notamment sur la partie examens et sur les propositions de spectacles en commun.

Janny DEMICHELIS, représentant l'Agglomération et son Président, reste à l'écoute de l'AIDEMA et des Communes pour relancer les échanges.

Après échanges, le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Il est procédé ensuite à l'élection des membres du Conseil d'administration après appel aux bénévoles.

Les membres présents du CA sortant se représentent à l'exception de Patrick POTIER et Loïc MANENT que tous remercient pour leur investissement.

M Jérôme MICHAUD présente sa candidature.

Sont élus à l'unanimité :

- Sandie ALOISI-ROUX
- Odile DINKOV
- Eric FRANCOIS
- Pierre-Jérôme GLENARD
- Ludivine LE QUINTREC
- Françoise MANENT
- Jérôme MICHAUD
- Claire PARPAIS

La séance est levée à 11h00 et suivie d'un apéritif-concert animé par le septet **Senior Madness** dans le cadre du festival **Jazz in Auffargis** (www.jazzinauffargis.fr)

Éric FRANCOIS, Fabien GUILLAUT, les salariés, les représentants du CA et de la section « Orchestre sans nom », remercient les adhérents, membres et les élus communaux et intercommunaux présents pour la qualité des échanges et leur intérêt à l'école et son devenir.

Diffusion : Le présent Procès-verbal et ses annexes seront mis en ligne sur le site de l'Ecole www.aidema.net et disponibles dans les bureaux de l'AIDEMA aux Essarts-le-Roi.

Le document de présentation projeté sera diffusé par mail aux adhérents et accessible sur le site internet de l'Association.